**Directeur(trice)/Responsable sécurité/sûreté**

Date de publication :08/11/2024

**Familles de métiers**

* Sécurité et sûreté
* Direction stratégique

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Surveillant(e)-chef(fe) gardien(ne)
* Chef(fe) de service sécurité

**Définition du métier**

Les parcs de loisirs, d'attractions et les sites culturels sont des espaces clos qui accueillent une diversité d'individus : la sécurité des biens et des personnes est un élément primordial au bon fonctionnement de l'activité.

Le/La directeur(trice)/responsable sécurité/sûreté est chargé(e) de veiller à la sécurité des visiteurs. Son rôle consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des procédures visant à protéger les personnes, les biens et les informations.

Cela implique d'évaluer les risques potentiels, de surveiller les activités de l'entreprise et de s'assurer que les normes de sécurité sont respectées. Le/La directeur(trice)/responsable sécurité/sûreté forme également le personnel aux mesures de sécurité et coordonne les plans d'urgence en cas de besoin. En cas d'incidents, il/elle mène des enquêtes pour en identifier les causes et propose des solutions pour améliorer continuellement la sécurité organisationnelle.

**Particularités**

Métier en contact avec le public

**Code ROME**

Management de sécurité privée

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Etre vigilant et attentif en permanence
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Gérer une situation conflictuelle

**Compétences techniques**

* Superviser des opérations, des actions
* Évaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité
* Analyser les risques en matière de protection des personnes et de sécurité incendie
* Superviser les contrôles et l'entretien des installations techniques de sécurité incendie
* Identifier et mettre en oeuvre les procédures garantissant la sécurité de locaux
* Protéger des personnes et des biens
* Superviser une intervention de sécurité
* Veiller à la mise à jour du registre de sécurité
* Expliquer et faire respecter les règles et procédures
* Former aux évolutions techniques et règlementaires en matière de sécurité
* Gérer une situation conflictuelle
* Animer, coordonner une équipe
* Prévenir et résoudre les conflits en appliquant les consignes de l'entreprise

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable de plusieurs années dans la sécurité/sûreté est nécessaire à l'exercice de ce métier.

**Formation obligatoire**

* L'agrément délivré par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) est obligatoire pour tous les professionnels exerçant dans un service privé de sécurité ou les dirigeants de structures possédant un service privé de sécurité.

**Formation appréciée**

* Certification Responsable d'entreprise de sécurité et protection des personnes
* Diplôme de Spécialisation Professionnelle Chef(fe) de poste en sécurité privée
* Brevet de technicien supérieur (BTS) Management opérationnel de la sécurité (MOS)
* Licence Professionnelle Sécurité des biens et des personnes
* Bachelor universitaire de technologie (BUT) hygiène sécurité environnement parcours science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux

**Mooc disponibles et ressources utiles**

* Formation "Management opérationnel"
* France Compétences